

LE CABINET D'AVOCATS TAJ COOPE QUATRE NOUVEAUX ASSOCIES

Bertrand Jeannin, 39 ans, a rejoint Taj en 2002. Fort de plus de 12 ans d'expérience, Bertrand conseille des groupes multinationaux français et étrangers en matière de TVA. Ses principaux clients sont des acteurs importants du secteur industriel, des télécoms et des médias, du tourisme, du transport et du secteur financier. Bertrand Jeannin a obtenu son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en 1995 et est titulaire d'un DEA Fiscalité et Finances Publiques de Paris II (Panthéon-Assas).

Patrick Fumenier. Après avoir travaillé pendant 18 ans au sein de l'Administration fiscale, à la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) et au Service de la Législation Fiscale du Ministère du Budget, Patrick Fumenier, 49 ans, a orienté sa pratique professionnelle vers le conseil aux entreprises. Après avoir travaillé quelques années au cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre, il a rejoint en 2006 Taj où il est particulièrement en charge de développer la doctrine du Cabinet au sein du Comité technique. Il est l'auteur d'ouvrages sur le crédit-bail immobilier et la gestion fiscale des déficits de l'entreprise.

Malik Douaoui, 43 ans, a débuté sa carrière d'avocat en 1995. Malik Douaoui a développé une expertise en gestion des relations individuelles et collectives de travail, audits sociaux et restructurations au sein du cabinet Taj. Malik Douaoui, diplômé de l'IEP Paris, est aussi titulaire d'un DEA et d'un Magistère de droit social de l'Université de Paris X Nanterre.

A 33 ans, **Nathalie Aymé** a déjà une solide expérience en fiscalité française et internationale. Elle a débuté sa carrière en 1998 chez Deloitte & Touche Juridique et Fiscal. Elle est le conseil de grands groupes et apporte grâce à son expertise, une réponse adaptée aux enjeux stratégiques des entreprises. Nathalie est diplômée d'HEC (Majeure Stratégie Fiscale et Juridique Internationale) et possède un DESS en Fiscalité Internationale de la faculté de Paris II Panthéon-Assas. Elle est membre du Barreau des Hauts-de-Seine depuis 1999.

Contacts presse

Taj : Pascale Ponroy - 01 40 88 85 72

Vae Solis Corporate : Lionel Benatia - 01 53 92 80 02, Laura Hagyard - 01 53 92 80 06

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 375 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr

A propos de Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu – un Verein suisse –, à ses cabinets membres et aux différentes entités qui leur sont associées. Deloitte Touche Tohmatsu est une organisation composée de cabinets membres, spécialisés dans des services professionnels à forte valeur ajoutée, au travers d'une stratégie partagée dans plus de 140 pays et appliquée localement. Fort du capital intellectuel de 150 000 personnes dans le monde, Deloitte propose des services de quatre natures : audit, fiscalité, corporate finance et consulting.

Deloitte compte plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, des institutions publiques et des milliers d'entreprises de croissance. Les services mentionnés ne sont pas fournis par le Verein Deloitte Touche Tohmatsu, et pour des raisons réglementaires ou de toute autre nature, certains cabinets membres ne proposent pas l'ensemble de ces services.

Deloitte Touche Tohmatsu est un Verein suisse (association), et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus pour responsables des actes ou manquements des autres cabinets membres. Chaque cabinet membre est une entité indépendante et juridiquement distincte, intervenant sous les noms "Deloitte", "Deloitte & Touche", "Deloitte Touche Tohmatsu" ou autres noms apparentés.

Pour en savoir plus, www.deloitte.com